

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 13 avril 2017 à 19h30

Etaient présents : A BOUTHEMY maire, M BOUVIER, R BARON, J DROUILLE, S NIEZ, B DELALANDE, S.JEULAND.

Etaient absents : F GEFFRAULT, A GENOUEL

M DELAHAIE donne pouvoir à B DELALANDE

P GRANDGIRARD donne pouvoir à S.JEULAND.

Y MARTIN donne pouvoir à J DROUILLE.

F BUSSON donne pouvoir à S NIEZ

Secrétaire de séance : Sophie NIEZ.

Date de la convocation : 08 avril 2017

Date d'affichage du compte rendu : 11 mai 2017

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

M le Maire revient sur le dernier compte rendu du conseil municipal :

2 FINANCES

Affectations des résultats 2016

Budget principal

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2016 :

Le résultat de clôture est de:

1 150.04 euros en excédent d'investissement

150 585.74 euros en excédent de fonctionnement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2017 :

- o une somme de **150 585.74 euros** au compte 1068 de la section d'investissement
- o une somme **1 150.04 euros** au compte 001 de la section d'investissement

Budget assainissement

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2016 du budget assainissement:

Le résultat de clôture est de:

61 341.80 euros en excédent d'investissement

20 063.21 euros en déficit de fonctionnement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2017:

- o une somme de **61 341.80 euros** au compte 001 de la section d'investissement
- o une somme de **20 063.21 euros** au compte 002 de la section de fonctionnement en déficit de fonctionnement reporté

Budget Les Vallons

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2016 du budget:

Le résultat de clôture est de:

117 771.85 euros en excédent de fonctionnement

130 145.66 euros en excédent d'investissement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2017:

- o une somme de **117 771.85 euros** au compte 002 de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté
- o une somme de **130 145.66 euros** au compte 001 de la section d'investissement en excédent d'investissement reporté

Budget Zone d'Activités

Après lecture et approbation du Compte Administratif 2016 du budget:

Le résultat de clôture est de:

18 000.46 euros en excédent de fonctionnement

155 261.44 euros en déficit d'investissement

Vu ceci, le Conseil Municipal décide de l'affectation des résultats de fonctionnement de la façon suivante au budget 2017:

- o une somme de **18 000.46 euros** au compte 002 de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté
- o une somme de **155 261.44 euros** au compte 001 de la section d'investissement en déficit d'investissement reporté

Vote des budgets

Mr le Maire présente le budget général de la commune

	DEPENSES de fonctionnement	Réalisé 2016	VOTE 2017
011	Charges à caractère général	153 259,67	186 660,82
60	achats	52 706,42	74 110,62
61	Services extérieurs	86 747,34	96 400,00
62	Autres services extérieurs	11 157,91	13 450,00
63	Impôts, taxes, versements assimilés	2 648,00	2 700,00
012	Charges de personnel	136 113,01	137 950,00
63	Impôts, taxes, versements assimilés	3 687,66	4 400,00
64	Charges de personnel	132 425,35	131 550,00
014	Atténuations de produits	66,00	150,00
65	Autres charges de gestion courante	201 738,54	205 290,00
66	Charges financières	14 231,16	13 100,00
67	Charges exceptionnelles		15 942,38
68	Provisions semi-budgétaires		
	Total des dépenses réelles	505 408,38	545 153,00
	Total des dépenses d'ordre	21 170,00	55 742,00
	Total des dépenses de fonctionnement	526 578,38	600 895,00

	RECETTES de fonctionnement	Réalisé 2016	VOTE 2017
70	Produits des services	5 079,83	9 500,00
73	Impôts et taxes	467 142,00	468 714,00
74	Dotations, subventions et participations	103 714,62	86 426,00
75	Autres produits de gestion courante	36 623,97	35 005,00
77	Produits exceptionnels	3 647,38	750,00
013	Atténuation de charges	2 090,02	500,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	58 866,30	
	Total des recettes réelles	677 164,12	600 895,00
	Total des recettes de fonctionnement	677 164,12	600 895,00

RAPPEL DES PROJETS D'INVESTISSEMENT	ACHATS
Achat jeux d'extérieur	10 000,00
Porte vélo	511,00
Abri bus la Bicheptière	2 916,00
Guirlande de Noel	620,00
Matériel informatique mairie	2 500,00
Matériel informatique biblio	5 000,00
Mobilier biblio	5 000,00
Éco-pâturage	10 275,00
Mobilier /équipement ménager foyer, mairie et logement terrain	5 000,00 + 2500,00 40 000,00

RAPPEL DES PROJETS D'INVESTISSEMENT	TRAVAUX
Travaux bibliothèque	90 000,00
Travaux logement social	37 000,00
Travaux local jeunes	60 000,00
ADAP wc publics	4 400,00
Travaux rte bois simon	300 000,00
Effacement réseaux	70 000,00
Travaux rue des lavandières	118 000,00
Bornes en Apport Volontaire	8978,00
Plate forme déchets atelier communal	<u>NON ENCORE CHIFFRE</u>

	DEPENSES d'investissement	Réalisé 2016	Voté 2017
		25 618,68	
16	emprunt	50 158,50	52 491,78
21 et 23	Achats et travaux	110 204,78	<u>NON ENCORE CHIFFRE</u>
	Total des dépenses	185 981,96	

	RECETTES d'investissement	Réalisé 2016	Voté 2017
001	Excédent d'investissement reporté		1 150,04
10	Dotations et fonds divers	165 962,00	172 490,74
16	emprunt		<u>NON ENCORE CHIFFRE</u>
28	amortissements	21 170,00	23 742,00
	subventions		145 524,00
	Total des recettes réelles	165 962,00	
	Total des recettes d'ordre	21 170,00	55 742,00
	Total des recettes	187 132,00	

Le budget général s'élève à 600895 €.

Nous sommes dans l'attente de devis pour les imputer à la section investissement, le budget sera finalisé la semaine prochaine.

Les dépenses : le montant des dépenses est estimé à 850 592 €.

Budget assainissement :

	DEPENSES d'exploitation	Réalisé 2016	Voté 2017
002	Déficit de fonctionnement reporté	12 607,81	20 063,21
60	achats	1 764,30	3 000,00
61	Services extérieurs	18 300,25	14 000,00
62	Autres services extérieurs	908,28	1 100,00
66	Charges financières	4 327,32	8 134,17
67	Charges exceptionnelles		500,00
042	Dépenses d'ordre	36 641,00	
	Total des dépenses réelles	25 300,15	46 302,38
	Total des dépenses d'ordre	36 641,00	36 746,00
	Total des dépenses d'exploitation	61 941,15	83 048,38

	RECETTES D'exploitation	Réalisé 2016	Vote 2017
70	Produits des services	44 279,56	57 000,00
74	Dotations, subventions et participations		15 837,38
75	Autres produits de gestion courante	0,19	5,00
	Total des recettes réelles	44 279,45	72 842,38
042	Opérations d'ordre	10 206,00	10 206,00
	Total des recettes d'exploitation	54 485,75	83 048,38

	DEPENSES d'investissement	Réalisé 2016	Voté 2017
16	Remboursement d'emprunt	14 965,00	15 415,00
23	Immobilisation en cours		72 466,80
	Construction de la station		
042	Dépenses d'ordre	10 206,00	10 206,00
	Total des dépenses réelles	14 965,00	72 466,80
	Total des dépenses d'ordre	10 206,00	10 206,00
	Total des dépenses investissement	25 171,00	98 087,80

	RECETTES d'investissement	Réalisé 2016	Voté 2017
002	Excédent d'investissement reporté	49 871,80	61 341,80
	Total des recettes réelles	49 871,80	61 341,80
042	Opérations d'ordre	36 641,00	36 746,00
	Total des recettes d'investissement	86 512,80	98 087,80

Une renégociation du contrat de prestation avec Veolia va avoir lieu, le contrat sera prorogé pour deux ans, en 2019 l'assainissement deviendra une compétence communautaire.

Du fait de la création du lotissement des vallons, un poste de relevage supplémentaire va être créé ce qui va augmenter les coûts.

Le maire interroge les élus pour savoir s'il y a des questions. Aucune question sur ce point

Budget Les Vallons

	<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>Voté 2017</u>
60	Etudes et travaux	247 560.51
658		5.00
66	Rembours intérêts	1 695.00
042	Opérations d'ordre	169 854.34
	Virement à la section d'investi	17 650.45
		1 695.00
	TOTAL	438 460.30

	<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>Voté 2017</u>
70	Vente de terrains	289 041.00
74	Dotations et Subvention	12 302.00
002	Excédent de fonct reporté	117 771.85
042	Opérations d'ordre	17 650,45
		1 695.00
	TOTAL	438 460.30

La section d'investissement reprend les opérations d'écriture d'ordre.

Le maire nous informe que tous les terrains seraient vendus ou réservés par compromis. Ne resterait plus qu'un terrain hors lotissement, celui de la rue de la Vigne.

La viabilisation finale pourrait être réalisée d'ici la fin de l'année.

Les opérations ont été financées par un prêt relais d'un montant de 300 000 €. Ce prêt devrait être remboursé à l'issue des ventes

Budget Zone d'Activités des lavandières

	<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>Voté 2017</u>
60	Etudes et travaux	132500.00
65	Charges de gestion courante	5.00
042	Opérations d'ordre	155261.44
		333.23
	TOTAL	288 099.67

	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Voté 2017
70	Vente de terrains	51 167.00
74	Dotations et Subvention	3 601.96
002	Excédent de fonct reporté	18 000.48
042	Opérations d'ordre	215 330.23
	TOTAL	288 099.67

La section d'investissement reprend les opérations d'écriture d'ordre.

1 lot a été vendu.

Il reste 2 lots, dont un de 5000 m².

La zone va être acquise par Vitré communauté. La CLECT va décider du niveau d'indemnisation de la commune. Cette cession ne devrait pas impacter le budget 2017.


Les voiries devraient être rachetées par Vitré Communauté pour un € symbolique.

La vente des terrains reviendra à Cornillé.

L'ensemble des budgets sont adoptés à l'unanimité (7 présents et 4 pouvoirs).

Le Maire interroge sur d'éventuelles questions. Aucune remarque n'est formulée, le budget primitif est adopté à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2017

COMMUNE : 087 CORNILLE		N° 1259 COM (1)
ARRONDISSEMENT : 35 RENNES	Liberté • Égalité • Fraternité	TAUX
TRESORERIE SPL : TRES VITRE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	FDL
		2017

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017					
I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2016 ¹	Taux d'imposition communaux de 2016 ²	Taux d'imposition plafonnés 2017 ³	Bases d'imposition prévisionnelles 2017 ⁴	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3) ⁵
Taxe d'habitation.....	589 266	13,79	>>>	592 500	81 706
Taxe foncière (bâti).....	1 005 475	14,24	>>>	1 013 000	144 251
Taxe foncière (non bâti).....	74 609	31,95	>>>	75 100	23 994
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants ⁶			>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires ⁷			>>>		
				Total :	249 951

Le montant des recettes s'élève à 249 951.00 €.

On constate une augmentation des recettes sur le foncier bâti ainsi qu'une augmentation de la dotation de l'allocation compensatrice (allocation ayant pour but de compenser auprès de la commune les exonérations de taxes d'habitation de certaines familles).

Le maire propose de reconduire pour 2017 les taux sur les bases de 2016. Les bases locatives sont automatiquement augmentées de 0.4 % par la DGFIP.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des 7 présents + 4 pouvoirs.

Le Conseil Municipal, après délibération, vote les taux d'imposition applicables en 2017 comme suit :

Taxe d'habitation : **13.79 %**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **14.24 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **31.95%**

Subvention des associations

SUBVENTIONS VERSEES à l'AEPEC	2017
Sortie scolaire 10€/enfant	1210.00
CLASSE DE DECOUVERTE 30€/ enfant (primaire)	990.00
garderie	1 500.00
cantine	11 000.00
SUBVENTIONS VERSEES à l'AIAJ	
Fonctionnement de l'accueil de loisirs	10 550
Fonctionnement de l'animation jeunesse	12 940
BENEFICIAIRES	2017
Espérance Cornillé	1887.00
Amicale Paletiste	300.00
Prisonniers CATM	160.00
Papillons blancs ADAPEI	65.00
ADMR	
Association Familiale – CSF	600.00
Club de la gaieté	500.00
FDGON	90.00
Les restos du cœur	105.00
Eaux et rivières de Bretagne	50.00
Chambre des métiers (35)	70.00
GROUPE ANTOINE DE ST EXUPERY	140.00
MAISON FAMILIALE ST GREGOIRE	35.00
GRYMDA	450.00
UN JOUR UN METIER	35.00
ECOLE SAINTE MARIE SERVON SUR V	374€

En ce qui concerne l'ADMR, la subvention est désormais versée par le CCAS qui a passé une convention avec l'ADMR de Chateaubourg (1€/habitant soit 971 € pour l'année 2017.)

Financement des travaux du logement au-dessus du salon de coiffure :

Le dossier de demande de subventions a été déposé. Un prêt de 10 000 € sur 25 ans a été sollicité auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de pouvoir obtenir les subventions.

Le taux est de 1.35 %

La délibération visant à autoriser le maire à souscrire cet emprunt est adoptée à l'unanimité.

Financement des travaux du foyer intergénérationnel – subvention LEADER

Délibération pour l'obtention de la subvention LEADER pour la création du foyer intergénérationnel. La subvention allouée s'élève à 20 000 €. La délibération est adoptée à l'unanimité

3- ACHATS

Un abri bus sera acheté pour l'arrêt de la Bicheptière.

Une subvention de Vitré Communauté peut nous être allouée, elle est estimée à 400 €, le coût de l'abri s'élève à 2916.00 € TTC.

L'abri de Chatenay doit être réhabilité ainsi que celui de la Herpinière. La délibération est adoptée à l'unanimité.

4-TRAVAUX

Les bornes d'apport volontaire.

Au presbytère, 4 bornes seront installées : verre, papier, recyclables et les ordures ménagères.

Sur le parking près de la salle de sports, il y en aura 5 : il y en aura une supplémentaire pour les ordures ménagères.

Le montant total des frais de terrassement s'élève à 8977.86 € TTC selon le devis reçu.

Les bacs seront installés en septembre et les bacs pucés seront livrés en fin d'année 2017.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette décision.

Les travaux de la bibliothèque : Il y aura un surcoût de 1220 € pour l'établissement d'un diagnostic amiante qui n'avait pas été chiffré.

Mutualisation des services- service commun de gestion de la voirie Assistance technique en gestion de voirie

ASSISTANCE TECHNIQUE EN GESTION DE VOIRIE

PÉRIMÈTRE ADAPTÉ DU SERVICE COMMUN



MISSIONS PRINCIPALES

- * assistance à l'élaboration de programmes pluriannuels d'investissement de la voirie ;
- * conseil en aménagement, sur la stratégie d'entretien de la voirie

- * assistance à la rédaction des marchés (CCTP), à l'analyse technico-financière des marchés ;
- * assistance et suivi des travaux pour l'entretien et les réparations de la voirie ;
- * assistance aux travaux de modernisation de la voirie ;
- * assistance à la programmation des travaux, à la conduite des études et estimation des coûts de travaux, et à la direction des contrats de travaux ;

- * assistance /établissement d'un diagnostic de sécurité routière ;
- * conseil /autorisations de voirie (arrêtés, signalisation routière...)
- * conseil /classement de la voirie (à la charge des communes) ;



CONTEXTE

- Disparition du service ATESAT mis à disposition par la DDTM
- Obligation légale des communes de l'entretien de son linéaire
- Contrainte budgétaire des communes ; une enveloppe régulière réservée pour ce poste de dépenses
- Sécurité
- Gestion d'un patrimoine qui doit s'inscrire dans le temps avec une intervention durable dans un cadre pluriannuel
- Emergence des procédures de groupements de commandes
- Les tarifs de l'ATESAT ne permettaient pas un équilibre du service (compensé par l'État)



OBJECTIFS DE QUALITÉ

- Accompagner les communes adhérentes de conseils techniques
 - Fournir les bases documentaires (CCTP...)
- Dans la mise en place du service, pouvoir déployer l'offre de services directs ...
- ... tout en élaborant un diagnostic de la voirie, socle de l'intervention dans chaque commune.
- Précision : « les opérations engagées sont de la pleine et entière responsabilité de la part du maître d'ouvrage ; Elles n'engagent en aucun cas celle du service commun 'Technicien en gestion de voirie' »



MOYENS À DÉPLOYER

- À mettre en œuvre :
- Sondage des communes / appétence
 - Recrutement du technicien (sous condition de viabilité du service commun)
 - Audit préliminaire de voirie des communes...



PÉRIMÈTRE

Service commun créé spécifiquement pour les communes



IMPACT

Financier : Attribution de compensation des communes adhérentes au service commun



PORTAGE DU SERVICE COMMUN

par la Communauté d'agglomération SC hébergé au sein du Pôle Aménagement, 87 bis Boulevard des Rochers.

L'adhésion serait de 1.02 € par habitant, soit entre 950 et 1000 €. Si cette adhésion ne permet pas de bénéficier des mêmes conditions d'aide à la maîtrise d'ouvrage que l'ATESAT dont nous avons pu bénéficier précédemment, alors le Conseil municipal rejette l'adhésion à ce service.

QUESTIONS DIVERSES

Delta consultant sera consulté pour faire une analyse des contrats d'assurance souscrits par la commune. Une convention devrait être signée d'ici la fin de l'année pour un montant de 1000 €HT.

Câblage entre la bibliothèque et la mairie. Nous avons réceptionné deux devis.

Sogetrel : 3585 €

Lepage : 3580 €

Il faudra prévoir de faire rajouter des switch par Vitré Communauté.

Le devis de Lepage est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Achat de matériel informatique (ordinateur, vidéoprojecteur, écran) 3 entreprises ont été mises en concurrence. Le mieux disant est l'entreprise Ideal Concept pour un montant de 4120 € HT, y compris le software, l'installation et la reprise des données sur le poste.

Le devis d'Ideal concept est validé à l'unanimité.

Contrat de maintenance du logiciel de la bibliothèque. Le coût est de 450 € par an, Monsieur le Maire n'a pas souhaité le renouveler le coût lui semblant trop élevé au regard des besoins de la commune.

Points divers :

Le vin d'honneur du 8 mai aura lieu au centre Culturel

Le planning pour les tours de garde des élections sera renvoyé à l'ensemble des élus.

L'entretien des espaces verts : le paillage pourra être mis en œuvre l'année prochaine après les différents travaux de mise en œuvre de la plate-forme des déchets au centre technique afin de pouvoir broyer les branchages et les réutiliser pour le paillage.

Bruno Delalande interroge le maire sur les contrôles de conformité des constructions en cours dans le lotissement des Vallons. Monsieur le Maire indique qu'il suit les travaux des maisons en cours de construction.

Jérôme Drouillé indique qu'il a été interpellé par des riverains sur la recrudescence des chats dans le bourg et l'augmentation du nombre des pigeons.

Pourtour St Méline : Au moment des travaux de réfection de voirie de la rue des Lavandières, il est proposé d'instaurer un sens unique de circulation. Il conviendra d'adresser un courrier aux riverains concernés et de poser des panneaux de signalisation.

Le remplacement de Martine Blouin à l'accueil de la mairie : Mme Costa a été embauchée, elle prendra des fonctions le 1^{er} juin pour un contrat de 25h par semaine.

Mme Amandine Le Bras restera probablement jusqu'en juin.

Fin du Conseil municipal à 21h45.